

## Les petits patrons incités à restructurer leur dette

L'exécutif planche sur un plan de sortie de crise. La vague de faillites d'entreprises approche. Pour la contenir, une procédure rapide et simplifiée doit aider les dirigeants de TPE à étaler leur dette.

### Repères

#### Que prépare le gouvernement ?

Après la vague épidémique, un autre danger pointe à l'horizon : la vague de faillites d'entreprise. Les défaillances enregistrées par les tribunaux de commerce ont été divisées par deux depuis le début de la pandémie. Mais le rattrapage sera brutal. Entre 100 000 et 150 000 TPE seraient menacées de faillite en 2021. Le gouvernement planche donc sur un projet de loi pour accompagner les patrons dans la sortie de crise. L'une des mesures, en cours d'examen au Sénat, consiste à simplifier la procédure judiciaire lorsque l'entreprise veut restructurer sa dette.

#### Une procédure « simplifiée », c'est-à-dire ?

Premier point, elle ne durera que trois mois, contre « un an en moyenne habituellement », précise Stéphane Pieuchot, avocat spécialiste en droit commercial. Deuxième chose, la procédure sera allégée de toute une série de contraintes. Par exemple, un mandataire unique sera désigné par le tribunal, sans administrateur judiciaire. « Le fait d'avoir un seul interlocuteur simplifie les choses », se réjouit Bruno Delcampe, fondateur de l'association SOS entrepreneurs.

#### Quel est l'objectif ?

Encourager les patrons en difficulté à toquer à la porte du tribunal de commerce. Par crainte d'une procédure



Les entreprises de moins de vingt salariés pourront restructurer leur dette en trois mois et avec des procédures simplifiées.

PHOTO : GETTY IMAGES/STOCKPHOTO

lourde et éprouvante, ou par excès d'optimisme, beaucoup attendent que la situation se dégrade pour sauter le pas. « Il y a une sorte de honte chez les chefs d'entreprise à déposer le bilan. Alors que c'est un outil de gestion comme un autre », déplore Stéphane Pieuchot. Cette attente réduit pourtant les chances de trouver une solution pour sauver l'entreprise, et augmente celles de passer

directement à la case liquidation judiciaire. Dans le texte présenté au Sénat, le gouvernement assure que la procédure accélérée « permettra de lever ces obstacles, tant psychologiques que procéduraux ».

#### Quelles entreprises sont concernées ?

Les TPE de moins de vingt salariés, ayant moins de trois millions d'euros

de passif (de dettes). Mais seules les entreprises « qui fonctionnaient dans des conditions satisfaisantes avant la crise économique » y auront droit. Cette condition inquiète Bruno Delcampe : « Au regard de quoi le tribunal va-t-il apprécier la viabilité de l'entreprise ? Ça reste très flou... » Le détail du texte devrait être présenté la semaine prochaine.

Julia TOUSSAINT.

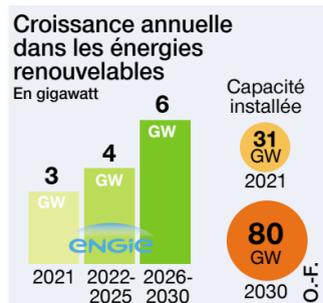
## Énergies renouvelables : le cap d'Engie

Pour la première fois depuis l'éviction de son ancienne dirigeante Isabelle Kocher, il y a un peu plus d'un an, l'ancien GDF détaille ses objectifs : il mise presque tout sur les énergies renouvelables.

Nouveau chapitre, enfin, chez Engie (170 000 salariés, 55,8 milliards de chiffre d'affaires) après la bataille interne entre Jean-Pierre Clamadieu, président du conseil d'administration depuis 2018, et Isabelle Kocher, nommée deux ans plus tôt et remerciée en février 2019.

Le feuilleton avait occulté le fait qu'Engie se cassait la figure depuis dix ans : un cours en bourse passé de 26 € en 2011 à 13 € et une perte historique de 1,5 milliard d'euros en 2020 que le Covid et le désengagement du nucléaire belge n'expliquent pas entièrement.

Mardi, la nouvelle directrice générale Catherine MacGregor a présenté une feuille de route dédiée aux énergies renouvelables. Et ce, conformément à ce qui avait justifié la tumultueuse vente de Suez à Veolia,



Recentré et avec, en poche, 3,4 milliards de cash résultant de la vente de Suez, et bientôt trois fois plus du fait des cessions à venir, Engie veut multiplier par presque trois sa production d'énergies renouvelables.

Elle est actuellement de 31 gigawatts, répartis en Europe, en Amérique du Sud et aux États-Unis. Cela situe Engie derrière le leader européen, l'italien Enel, et au même niveau qu'EDF ou l'espagnol Iberdrola, dopé aux capitaux qataris.

#### Bilan carbone zéro en 2045

Pourtant ce n'est qu'un tiers de la production énergétique d'Engie. Qui entend, a annoncé Catherine MacGregor, atteindre les 80 gigawatts « verts » en 2030 puis un bilan carbone zéro en 2045.

Cela suppose de capter une bonne

part des appels d'offres à venir dans les États où il est présent. Dans l'Ouest, Engie a déjà engrangé deux des sept parcs éoliens en mer français, à Dieppe (Seine-Maritime) et Yeu-Noirmoutier (Vendée). Il entend en raffler d'autres, notamment à Leucate (Aude), dans l'éolien flottant, une technologie nouvelle et prometteuse. Engie mettra également le paquet sur les gaz : le gaz naturel d'origine fossile, sera totalement remplacé par du biogaz d'origine agricole ou de synthèse.

Tandis que l'hydrogène, excellent moyen de stocker les énergies intermittentes du vent et du soleil, sera l'une de ses nouvelles spécialités, Cela tombe bien, les gaz, c'est le métier d'origine d'Engie.

André THOMAS.

## Le port du masque commence à s'alléger

Plusieurs départements viennent d'autoriser leurs habitants à enfin respirer à l'air libre. Mais uniquement dans les zones peu denses.

Olivier Véran ne prêche-t-il pas un peu dans le désert, ces temps-ci ? Lundi soir, sur BFM TV, le ministre de la Santé a eu beau dire que la France « n'en est pas encore à lever l'obligation du port du masque en extérieur », son message n'a pas vraiment été entendu...

Plusieurs territoires ont décidé de laisser leurs ressortissants respirer à l'air libre. C'est le cas de la Charente-Maritime, de l'Hérault et de la Moselle. L'Ardèche et la Creuse avaient aussi pris la même mesure, mais ont rétrogradé depuis... Tous ces départements affichent un nombre relativement faible de cas positifs au coronavirus (pour 100 000 habitants), et une quantité assez importante de personnes vaccinées également.

Cette nouvelle mesure de déconfinement a été accueillie très favorablement par la population de ces contrées. Tous peuvent, désormais, se balader le nez au vent. Mais attention : cette liberté recouvrée reste très surveillée. La plupart du temps, l'autorisation de retirer le masque est accordée dans des territoires peu denses. Une protection reste toujours impérative sur les marchés et les parkings, dans les files d'attente, les éco-



Bientôt la fin du masque en extérieur ?

PHOTO : ARCHIVES THOMAS BRÉGARDES, OUEST-FRANCE

les et les centres commerciaux.

En Charente-Maritime, une quinzaine de communes restent d'ailleurs toujours assujetties au port du masque, partout, jusqu'au 15 juin minimum. C'est le cas à La Rochelle ou encore sur les îles d'Oléron et de Ré.

Dans l'Ouest, depuis hier, l'obligation du port du masque a aussi été allégée dans les Côtes-d'Armor. Sur les plages de Vendée également. Bémol : le ministre de l'Intérieur vient d'appeler tous les préfets à retirer leurs autorisations...

Yves-Marie ROBIN.

## Un « Pass'Sport » de 50 € pour les 6-18 ans

Le gouvernement veut inciter les jeunes à reprendre une activité sportive pour relancer les clubs malmenés par le Covid-19.

### Repères

#### Qu'est-ce que le « Pass'Sport » ?

Une aide aux clubs sportifs affectés par la baisse du nombre de licenciés (moins 30 % et jusqu'à moins 50 % pour les sports de combat) à cause de l'épidémie de Covid-19. Concrètement, le « Pass'Sport », calqué sur le modèle du Pass Culture, permettra aux familles de financer à la rentrée l'inscription de leur enfant dans un club pour un montant maximum de 50 €.

#### Qui pourra en bénéficier ?

5,4 millions de jeunes de 6-18 ans dont les parents reçoivent l'allocation de rentrée scolaire ou l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Les trois millions de familles concernées recevront un courrier dans la deuxième moitié du mois d'août. Elles devront ensuite le présenter au club de leur choix, qui retranchera 50 € lors de l'adhésion. À condition que le club soit membre du réseau Pass'Sport et affilié à une fédération (les associations de quartiers défavorisés en sont exemptées).

#### Des critiques ?

Oui. Des responsables de clubs et



Emmanuel Macron s'est rendu dans un gymnase pour la réouverture des activités sportives.

PHOTO : LUDOVIC MARIN, AFP

des élus ont dénoncé la faiblesse des sommes allouées à chaque enfant, en comparaison du coût de certaines licences. Certains redoutent que le « Pass'Sport » soit aussi peu utilisé que le Pass Culture. Le sénateur Jean-Jacques Lozach (PS) et le député Régis Juanico (Génération.s) avaient de leur côté demandé que le « Pass'Sport » soit doté de 500 € et réservé aux 800 000 jeunes de 14 à 20 ans. Ce qui aurait coûté 400 millions d'euros à l'État, contre 100 000 millions budgétés cette année.

Arnaud BÉLIER.

## La France en bref

### Pour se faire entendre, les forains ont bouché les routes un peu partout en France

À Alençon, Lille ou encore Sète, les forains ont multiplié les opérations escargot en France pour faire entendre leur voix. « Le gouvernement ne nous prend pas en compte, on n'a aucun protocole de réouverture pour les fêtes foraines », explique l'un des participants de la manifestation dans l'Orne. Pourtant, mardi soir, le gouvernement a finalement prévu un protocole tablant sur une reprise des fêtes foraines à partir du 9 juin, a expliqué le président du Syndicat national des industriels forains, Nicolas Lemay, au Monde. Pour justifier le maintien des manifestations, l'homme a pointé sur France Bleu une « discrimination commerciale ».

### Procès filmés, l'Assemblée nationale donne son feu vert

« Je veux que les Français voient comment on juge », a répété le garde des Sceaux, Eric Dupond-Moretti devant l'Assemblée nationale. Hier, le 1<sup>er</sup> article de la loi pour la confiance dans la justice a été voté par 92 députés contre 15, et 16 abstentions. Résultat : les procès pourront désormais être filmés et diffusés sous certaines conditions. Une première victoire pour le ministre de la Justice, malgré certaines réticences de



Des forains ont organisé, hier, des opérations escargot sur les routes de France pour réclamer la reprise de leur activité.

PHOTO : PHOTOPQR/LE REPUBLICAIN LORRAIN/PIERRE HECKLER/MAXPPP

l'opposition qui a peur de tomber dans une justice de « télé réalité ».

### Un homme soupçonné de féminicide à Amiens, arrêté dans le sud de la France

Un homme de 39 ans, soupçonné

d'avoir tué sa compagne, découverte morte à Amiens le 9 mai, a été interpellé hier à Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), à l'entrée d'un camping, a annoncé le parquet à l'AFP. L'homme « avait modifié son apparence en teignant ses cheveux et en

rasant sa barbe, mais il a immédiatement reconnu son identité lors de son interpellation », a indiqué le procureur de la République d'Amiens dans un communiqué. Il a été placé en garde à vue pour homicide volontaire aggravé. La victime, âgée de

34 ans, était mère de deux adolescents. Elle avait été poignardée d'une vingtaine de coups de couteau.

### Les douanes saisissent 638 kg de cigarettes de contrebandes à Rouen

Le 10 mai, les douanes de Rouen arrêtent quatre automobilistes à Berville-en-Roumois (Eure). Ils découvrent une centaine de cartouches de cigarettes, soit 20 kg de tabac, dans le véhicule. Incapables d'expliquer leur provenance, les occupants de la voiture sont placés en retenue douanière. Après des investigations complémentaires, les services de douane découvrent 618 kg de tabac supplémentaires au domicile de deux des prévenus. Des cigarettes originaires d'un réseau de contrebande polonais. Renvoyés en comparution immédiate, les quatre hommes ont été condamnés à des peines allant de 12 à 48 mois de prison, d'après le communiqué de la direction des douanes de Rouen.

### Un skieur et un alpiniste tués dans des avalanches

Un skieur et un alpiniste ont trouvé la mort hier dans deux avalanches distinctes qui se sont déclenchées en Haute-Savoie, dans le massif du Mont-Blanc, où les sorties sont rendues dangereuses par les conditions

d'enneigement, a appris l'AFP auprès des secours en montagne.

### Fonderie de Bretagne : échanges infructueux

Des représentants des salariés de la Fonderie de Bretagne (350 salariés), près de Lorient, ont rencontré, hier, des dirigeants du groupe Renault, qui a mis en vente leur usine. Ils sont ressortis « révoltés » et prêts à poursuivre le mouvement. « On a discuté avec une direction qui n'avait pas envie de discuter », déplore Maël Le Goff, délégué CGT. Le président de la région Bretagne Loïc Chesnais-Girard (PS), qui a ouvert la réunion, estime qu'il y a « un avenir pour l'usine de Caudan ». Les salariés entament leur quatrième semaine de grève.

### Appel aux dons avec Ouest-France Solidarité Pandémie

Face aux drames humains causés par la pandémie, de nos communes au monde, Ouest-France Solidarité lance un appel pour venir en aide aux personnes les plus fragiles. Vous pouvez effectuer un don sur [ouest-france-solidarite.org](http://ouest-france-solidarite.org) ou envoyer un chèque à Ouest-France Solidarité Pandémie - aide aux personnes en difficulté, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9. Un reçu fiscal vous sera envoyé en début d'année prochaine. Un euro donné, un euro versé.